

Erreur de paie = manquement « grave » ?

Jurisprudence publié le 26/10/2020, vu 924 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Parce que l'employeur a commis une erreur dans le calcul de sa prime de 13e mois, il estime que sa démission doit s'analyser en licenciement abusif.

Un salarié donne sa démission puis réclame, devant le juge, des indemnités de rupture, estimant que sa démission est « équivoque ».

Il indique que l'employeur ne lui a pas payé l'intégralité de sa prime de 13e mois, pendant plusieurs années. Une récurrence qui caractérise un manquement suffisamment grave pour empêcher la poursuite du contrat.

Mais le juge constate que le non-paiement d'une partie de la prime de 13e mois résulte, en réalité, de l'application d'une base de calcul erronée, ayant privé le salarié d'une somme d'un montant total de 2 061,01 € en 4 ans. Pour lui, cet unique manquement n'empêche pas la poursuite du contrat. La démission du salarié est donc sans équivoque.

Source: weblex.fr

Pour plus d'infos, voir notre dossier : Contestation d'une fiche de paie : procédure à suivre

Voir aussi notre guide Saisir le Conseil de Prud'hommes 2020-2021

Articles sur le même sujet :

- Poser une question juridique à un avocat
- Guide pratique de l'association
- Guide pratique de la SARL
- Saisir le Conseil de Prud'hommes
- Sanctionner un salarié
- Licencier un salarié pour faute
- Modifier un contrat de travail
- Mentions obligatoires d'une fiche de paie
- Exemple de fiche de paie
- Quelles sont les charges sociales prélevées sur un salarié ?
- Qu'est-ce que la déclaration sociale nominative (DSN) ?

- Quel est le salaire minimum à verser à un salarié ?
- Peut-on fixer une rémunération différente pour des salariés effectuant le même travail ?
- Comment calculer les heures supplémentaires ?
- Heures supplémentaires : rémunération ou repos compensateur ?
- Heures supplémentaires exonérées : dans quels cas ?
- Les différentes primes salariales
- Suppression d'une prime : conditions
- Comment déterminer la classification professionnelle du salarié ?